

« Unité 42 », série francophone réalisée par trois Flamands

SÉRIES La RTBF diffusera sa quatrième production originale fin 2017

► Après les séries à succès international « La Trêve » et « Ennemi public », la RTBF prépare une nouvelle série policière axée cette fois sur la cybercriminalité.
► Nous avons rencontré les acteurs et réalisateur d'« Unité 42 » lors du tournage d'un épisode à Namur.

Depuis le mois de janvier, la nouvelle production soutenue par le Fonds des séries belges de la Fédération Wallonie-Bruxelles est en tournage à Bruxelles et à Namur. Dans cette série, le duo composé de Samuel-Leroy (Patrick Ridremont) et Constance Gay (Billie Veber) mènera des enquêtes sur des crimes liés aux nouvelles technologies. Au total, dix épisodes de 52 minutes sont prévus.

Aux commandes de cette nouvelle série pionnière se trouvent trois réalisateurs flamands dont Indra Siera, qui découvre, au fur et à mesure du tournage, la mentalité wallonne. « *Ce que j'aime de ce côté du pays, c'est cet enthousiasme, cet engagement, je n'ai jamais vu ça, explique-t-il. C'est très latin, ce n'est pas du tout quelque chose que je retrouve au nord. Et tous les acteurs sont flexibles. En Flandre, on est plus carrés, on a un plan de travail, un certain temps etc. Ici, il arrive souvent que Constance arrive un peu en retard le matin. Ce n'est pas toujours facile à gérer mais c'est plus cool, il y a moins de stress.* »

Ce qui a convaincu Indra Siera de s'engager sur ce projet, c'est le scénario d'« Unité 42 ». Cette série pourrait, selon lui, redorer le blason de la Wallonie auprès des Flamands. « *Les textes sont char-*

mants, beaux, touchants, explique-t-il. J'ai pleuré en lisant certaines pages, c'est la première fois que je lis un scénario qui me touche à ce point. J'aime cette manière de raconter des histoires et de vraiment se permettre de mettre de la poésie dedans. »

Lorsque nous arrivons sur le tournage, Indra Siera est en retard parce qu'il tourne les dernières volontés de certains personnages de l'épisode.

« Chaque épisode est un vrai film »

D'après Patrick Ridremont, il arrive souvent que le réalisateur modifie ainsi le scénario en dernière minute pour y ajouter sa patte. « *C'est ce qui fait le sel de cette série, affirme l'acteur. J'ai pris des claques avec des partis pris de réalisation qui ne sont pas dans le scénario. La manière dont il découpe ses séquences, c'est quelque chose que je n'ai jamais vu, même en France. C'est très rythmé, réellement impressionnant dans la cinématographie. Chaque épisode est comme un vrai film, en fait.* »

Comme « La Trêve » et « Ennemi Public », « Unité 42 » a été tourné avec des moyens restreints. Le Fonds des séries belges de la Fédération Wallonie-Bruxelles allègue, pour chaque épisode, 270.000 euros en tout. Le reste du budget est à rassembler par le réalisateur, qui parle d'ailleurs de « No budget series ». Or pour chaque épisode, un budget moyen de 330.000 euros est nécessaire. « *Cela oblige à mettre tout l'argent à l'écran, explique Patrick Ridremont. Vous ne verrez jamais un producteur belge rouler en Tesla. Il a mis l'argent de sa prochaine voiture dans son travail.* » Un côté débrouillard, qui se révèle attirant pour les investisseurs français. « *Ils réalisent qu'ils ne sont pas obligés de facturer un*

épisode trois millions d'euros alors que, à une heure vingt en Thalys, les mecs peuvent le faire à quatre cent mille euros », explique encore Ridremont.

Pour chaque série, un épisode « pilote » doit être tourné avant sa validation. Mais, fait particulier, celui d'« Unité 42 » n'a pas été réalisé par Indra Siera, et le casting a, lui aussi, été modifié avant le tournage effectif de la série. Patrick Ridremont notamment ne devait pas en faire partie parce qu'il est « trop connu ». Une autre « invitée surprise » d'« Unité 42 » est Constance Gay, l'actrice française qui interprète le rôle de Billie, le second membre du duo policier. Cette jeune Parisienne de 25 ans signe ici son premier projet. « *Je me sens très proche de mon personnage, explique-t-elle. Elle parle souvent un peu trop fort là où on ne l'entend pas. Et elle a cette ambivalence entre une très forte colère et une sensibilité tout aussi forte : elle peut être très souvent ronchon puis se mettre à pleurer. Et un peu nerveuse (rires).* » Si l'ambition première de Constance Gay était de faire du théâtre, elle se dit néanmoins très heureuse de faire partie de cette nouvelle vague de séries belges à succès.

Pression

Au vu du succès de « La Trêve » et « Ennemi Public » (rachetées respectivement par France 2 et TF1), la pression est conséquente pour l'équipe d'« Unité 42 ». C'est en tout cas ce que révèle Indra Siera : « *C'est difficile, surtout avec l'argent qu'on a, ou plutôt qu'on n'a pas* », plaisante-t-il. Si la production ne l'admet, elle, qu'à demi-mot, Constance Gay témoigne d'un enjeu bien réel. « *Je le sens quand même pas mal. Ça parle beaucoup de "La Trêve" et "Ennemi Public" sur le tournage. Je sens qu'il faudrait peut-être*

faire un peu mieux, que ce serait bien. » *nemi Public".* » ■

SIMON BREEM (st.)

PROCHAINEMENT

« E-legal », avant l'été

Une pression aucunement ressentie par Patrick Ridremont, nullement intéressé par les chiffres. « *Je m'en fous que les précédents aient sauté à 5 m 20. Donnez-moi ma perche et je vais prendre mon pied à passer à 4 m, ou peut-être 4 m 25 ou me ramasser lamentablement, mais je n'ai pas peur de ça. Je suis très heureux d'être dans l'équipe et de passer après des choses immenses comme "La Trêve" et "En-*

S'il n'y a pas encore de date exacte pour la diffusion de la troisième série de la RTBF, « E-Legal », celle-ci devrait tout de même être diffusée « cette saison », c'est-à-dire avant l'été. D'après la RTBF, la série serait toujours en postproduction, ce qui explique qu'aucune date précise n'a encore été fixée.

« E-Legal » traite du travail du cabinet d'avocats « De Facto » spécialisé, ici aussi, dans la cybercriminalité.

Comme pour les autres séries, le budget est limité et les dix épisodes ont dû être tournés en septante jours. Si nous ne verrons qu'une série belge d'ici l'été, la saison prochaine s'annonce très riche. En plus des deux nouveautés que sont « E-Legal » et « Unité 42 », nous devrions avoir droit aux secondes saisons de « La Trêve » et « Ennemi Public ».